



Sommaire du n° 158 janvier 2019

Page 1 : Accord CSE et PAP, PLD

Page 2 : TR, Consultation adhérents, CE Gfi IP

Page 3 : Appel à candidature

Page 4 et 5 : profession de foi

Page 6 et 7 : Prime Macron

réINVENTER
le syndicalisme



ELECTIONS CSE 2019

Sud Groupe GFI se présentera en tant que section de :



BONNE ANNEE 2019



En page 6 et 7, vous lirez le courrier d'une intersyndicale à Mr Rouaix, sans réponse de sa part, concernant la prime Macron. Cela aurait pu être l'occasion de démontrer une cohérence avec le Happy Gfi !



Elections 2019, ACCORD CSE et PAP signés

Ce qui n'avait pu se faire en 9 mois, a été bouclé en 1 mois.

- Signature d'un accord CSE avec 7 CSE régionaux pour Gfi Informatique et 1 CSE national pour Gfi Progiciels. Cet accord a été signé uniquement par la **CFDT** et **SUD**, puisque les 2 autres syndicats préféraient 2 CSE nationaux.
- Signature du protocole électorale le 27 décembre, par la CFDT, la CFE-CGC, CGT, SUD et Solidaires Informatique, permettant la mise en place des prochaines élections pour février 2019. Les autres syndicats dont la CFTC n'ont pas voulu signer.

Qu'est-ce-que cela change pour les salariés, par rapport à avant ? Presque rien, en fait. Les Œuvres Sociales seront toujours gérées comme dans les CE, cependant tous vos élus seront réunis dans une seule instance pour défendre vos droits, faire le suivi économique, défendre vos conditions de travail, de santé et sécurité.

Pour les élections qui vont se tenir en février, il vous faudra donc choisir des élus motivés, qui comme ceux de SUD, vous ont défendus et aidés, en étant proche de vous.

Nous pensons que le meilleur moyen de connaître les salariés c'est d'avoir des élus qui vous côtoient, qui connaissent vos conditions de travail, et la réalité du terrain. Ce sont des élus que vous connaissez, car vous pouvez les voir ou les contactez tous les jours, et répondent à vos questions



réAGIR
ENSEMBLE

PLD à Progiciels

Le mois dernier, nous vous avons parlé des négociations en cours qui avaient rapidement tourné court. Et en même temps la direction avait dénoncé tous les accords actuels

Le mois dernier nous avons écrit « *Les salariés ont fait leur calcul et la plupart ne sont pas contents, mais pas contents du tout. Certains parlent même de faire grève !* »

Ainsi que « *Nous voulons avertir la direction que sa proposition ne plait pas du tout aux salariés concernés et nous les soutenons.* »

Depuis la direction a dû prendre la température auprès des salariés et des managers car nous avons ainsi appris en réunion de CE que la direction renonçait aux dénonciations et à sa proposition.

Après plus de 3 ans de travaux en commission et de négociations, la direction a décidé de ne RIEN FAIRE à ce jour

CHARGEMENT TICKETS RESTAURANTS

A fin décembre, Edenred a chargé votre compte avec le millésime 2018.

Ne vous inquiétez pas, Ce n'est pas une erreur !

Depuis l'année dernière les TR « numériques » ne sont plus rattachés à une année et peuvent être reportés automatiquement à fin février.

Pour ceux qui ont demandé la dématérialisation, à fin novembre, vous devriez recevoir bientôt, vos TR papiers avec le millésime 2019

Consultation adhérents

Sud Groupe Gfi a consulté ses 180 adhérents sur 3 accords :

- Ceux-ci se sont prononcés POUR à 91 %, concernant la signature de l'accord sur les CSE régionaux.
- Ceux-ci se sont prononcés CONTRE à 84 %, concernant l'accord sur la rémunération et temps de travail.
- Ceux-ci se sont prononcés CONTRE à 63 %, concernant l'accord sur l'accord égalité professionnelle, avec 20 % d'abstention.



CE GFI IP : Les élus vous remercient

Le CE GFI IP géré majoritairement par des élus SUD GFI depuis 2015 s'est éteint le 1^{er} novembre.

Vos élus ont géré la transition jusqu'au 31 décembre et espèrent qu'elle s'est passée au mieux pour chacun.

Vous voilà rattaché chacun à des CE régionaux de GFI Informatique. Vous y trouverez tous les avantages de la proximité que nous avons réussi à maintenir pour le prochain mandat qui débutera en mars 2019.

Nous tenions à vous remercier pour tous les mots que vous nous avez laissés sur le livre d'or du CE GFI IP, nous vous en proposons un petit florilège :



Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces DS SUD Groupe GFI ou élus pour vous défendre

Marc AUBERTIN (DSC France)	06 70 40 47 88	Nadira ZEROUAL (IDF)	06 03 52 71 67
Patrice BOUVET (Progiciels)	06 09 59 74 87	Laure NETZ (Méditerranée)	06 09 34 78 20
Yasmina DJERRAR (Progiciels)	06 67 22 12 06	Olivier LEFRANCQ (Nord)	06 19 87 58 97
Patrice SCHIFFLI (Est)	06 04 17 12 05	Guillaume MAHELLE (Nord)	06 03 18 39 24
Eric BURRI (IDF)	06 76 65 11 01	Régis SCHAFFRAN (Nord)	06 52 06 49 98
Laurent CALVET (IDF)	06 32 05 00 92	Christophe BAUDRY (Ouest)	06 88 60 75 20
Didier LASSISSI (IDF)	06 32 53 32 88	Anne OURY (Ouest)	06 30 49 67 67
François PELTIER (IDF)	06 62 49 26 81	Patrick POUS (Rhône Alpes)	06 95 87 88 31
Lionel RAIMBAULT (IDF)		Vincent BRACCHETTI (Sud-Ouest)	06 70 49 84 93
Philippe TAAR (IDF)	06 74 24 15 73	Geneviève DELJOUGLA (Sud-Ouest)	06 60 63 70 98

ELECTIONS CSE 2019 ET SI VOUS ETIEZ CANDIDATS ?

Les élections professionnelles approchent, elles auront lieu fin février 2019. Les listes devront être déposées dès le mois de janvier.



Parce que réinventer le syndicalisme c'est aussi sortir de l'entre-soi, faire tourner les équipes et intégrer de nouvelles forces militantes, nous faisons appel à vous. Dans nos équipes chacun.e à la parole, sans aucun à priori, sans aucune discrimination, les propos y sont libres, les propositions et idées y sont les bienvenues.



Peut-être souhaitez-vous participer au fonctionnement des instances, pouvoir informer, défendre vos collègues, améliorer leurs conditions de travail, participer à l'organisation des activités sociales et culturelles ? Alors vous investir au sein de nos équipes vous conviendra.



Les motivations et investissements de chacun.e peuvent être variables selon ses priorités et ses disponibilités, mais notre objectif commun doit être de faire bouger les lignes, obtenir plus de justice, plus de droits, lutter contre toutes les formes de discrimination, travailler à ce que chaque salarié.e puisse se réaliser dans son travail dans de bonnes conditions, participer à une juste répartition des budgets pour les activités sociales et culturelles.

LES MISSIONS DU CSE

Le Comité Social et Economique remplace dorénavant les anciennes instances CE, DP et CHSCT. Le travail est diversifié et chaque élu.e choisira son activité en fonction de ses affinités et motivations. Le CSE reprend l'ensemble des prérogatives des anciennes instances dont les plus importantes sont :

- **Compétences du Comité d'Entreprise** : suivi économique et stratégie de l'entreprise, formation et GPEC, égalité professionnelle, politique handicap, ...
- **Organisation des activités sociales et culturelles** : choix des activités, mise en place, critères d'attribution, suivi budgétaire.
- **Compétences des Délégués du Personnel** : remonter à la direction et obtenir des réponses sur les réclamations individuelles et collectives des salariés (salaires, astreintes, temps de travail, discrimination, rupture de contrat, ...)
- **Compétences du Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail** : Consultation sur les aménagements, les risques professionnels, alertes et enquêtes sur les conditions de travail, ...

LES MOYENS DES ELUS AU CSE

En tant qu'élus vous disposez de temps de délégation pour effectuer vos missions :

- 26 heures pour les élus titulaires
- 10 heures pour les élus de la Commission Santé Sécurité au travail
- 10 heures supplémentaires pour le secrétaire et le trésorier

Le CSE se réunit une fois par mois pendant une journée avec la présence des seul.e.s élu.e.s titulaires et des suppléant.e.s en cas de remplacement. Une journée de préparation est aussi prévue qui ne s'impute pas sur les heures de délégation.

Les élus ont droit à une formation sur le fonctionnement du CSE pour remplir au mieux leurs missions pour l'intérêt des salariés

ALORS MOTIVEZ ?

Vous voilà motivé.e.s, mais l'inquiétude vous gagne. Que va dire mon client ? Comment gérer mes nouvelles activités avec ma mission ? Pas de panique, c'est à vos responsables de gérer la relation avec le client pour lui expliquer les quelques absences que vos délégations vont générer. Les clients ont eux aussi des représentants du personnel, ils utilisent eux aussi leurs services, il n'y a donc pas de réelle difficulté.

Vous voilà convaincu.e ? Vous avez encore des questions ? Contactez les DS par téléphone pour en parler, ou par mail : contact@sudgfi.fr

SUD Groupe GFI, SOLIDAIRES INFORMATIQUE, KESAKO ??

SUD groupe GFI est le syndicat d'entreprise, majoritaire au sein de l'UES, qui représente les intérêts des salarié.e.s de GFI depuis 2006. Notre syndicat a pu défendre pendant toutes ces années de nombreux salarié.e.s, les aider grâce à sa présence prépondérante dans l'ensemble des instances représentatives du personnel, participer à toutes les négociations mais aussi initier avec succès des mobilisations pour les salaires, la mutuelle, le travail de nuit ...

Afin d'aider et faciliter la création de sections Solidaires dans de nouvelles sociétés de l'informatique et du conseil, pour mener des combats communs, partager nos expériences, mutualiser nos forces, SUD GFI a œuvré avec des militant.e.s d'autres sociétés à la création d'un syndicat regroupant l'ensemble des salarié.e.s de l'informatique, du conseil et de l'expertise.

Ce nouveau syndicat est **SOLIDAIRES INFORMATIQUE** membre de l'Union Syndicale SOLIDAIRES. Ainsi SUD Groupe GFI est devenu en 2016 une section autonome du syndicat SOLIDAIRES INFORMATIQUE.

Nos militant.e.s SUD Groupe GFI se présenteront lors des prochaines élections professionnelles sous l'étiquette SOLIDAIRES INFORMATIQUE.

Ils continueront à vous défendre et vous informer, continuez à voter pour eux.

3 VALEURS



SOLIDAIRES

Nous défendons tous les salariés sans exception, nous essayons de créer des liens de solidarité entre tous, car c'est ensemble que nous sommes les plus forts.



UNITAIRES

Si chaque syndicat a ses priorités, ses modes de gouvernance, nous sommes persuadés que les meilleurs résultats s'obtiennent dans l'unité. Nous refusons les polémiques et ne répondons jamais aux attaques.



DEMOCRATIQUES

Nous consultons les salariés avant de définir nos revendications au cours des différentes négociations, nous consultons nos adhérents qui décident de la signature des accords.

3 OBJECTIFS



inFORMER LES SALARIÉ-ES

Parce qu'un.e salarié.e informé.e peut mieux se défendre, nos élu.e.s s'engagent à venir vous voir, à diffuser régulièrement et par tous moyens toutes les informations à notre connaissance sur la politique de l'entreprise, les négociations en cours, les accords, la convention collective et le droit du travail.

Inscrivez-vous à notre lettre d'information sur
www.sudgfi.fr



réAGIR ENSEMBLE

Parce que Solidaires Informatique est un syndicat de terrain et de luttes, nous serons toujours à vos côtés pour mener des actions collectives, des saisines de l'inspection du travail ou des tribunaux compétents pour défendre et améliorer nos droits, tant au niveau interprofessionnel, de l'entreprise ou de la branche pour établir un rapport de force favorable à la négociation.

Ensemble nous sommes plus forts, faisons entendre notre voix !



réINVENTER le syndicalisme

Solidaires Informatique est un syndicat jeune avec un fonctionnement démocratique. Avec nous, ce sont les adhérent.e.s et les salarié.e.s qui décident. Conscient que les problématiques sociétales font parties du champ syndicale, Solidaires Informatique et son Union Syndicale s'engagent pleinement sur le logiciel libre, les questions environnementales, les luttes internationales, le féminisme, la lutte contre le racisme et toutes formes de discriminations, ...



La section SUD Groupe GFI revendique :

Proximité

Solidaires Informatique se veut **un syndicat de terrain** proche du terrain qui connaît les salarié.e.s, les métiers, les managers et RHH locaux.

SUD Groupe GFI a obtenu des périmètres régionaux pour les futurs CSE afin de maintenir des élus de proximité qui puissent vous informer, vous aider quotidiennement et mener des actions auprès de vous

Salaires

SUD GFI revendique une **augmentation de 80 € par mois** pour tous en 2019, pour que personne ne reste sur le bord du chemin, pour que chacun profite des fruits de son travail et de la croissance du Groupe. SUD GFI revendique **une prime de 1000 €** pour chaque salarié.e.

Conditions de travail

Ce ne sont pas quelques babyfoots qui règlent les problèmes des conditions de travail. SUD Groupe Gfi réclame des bureaux où l'intimité de chacun soit respectée, où le confort soit assuré (température, fauteuils adaptés, matériel performant, ...), plus de facilité d'accès au télétravail, l'augmentation des tickets restaurant.

Environnement

La transition écologique ne peut se faire sur le dos des travailleur.se.s et des précaires. SUD Groupe Gfi réclame la prise en charge à 100 % des abonnements transports, des primes au co-voiturage, l'augmentation des IK vélo.

Handicap

SUD Groupe Gfi demande la mise en place **d'une véritable politique pour le handicap** : tickets CESU, aménagements horaires, adaptation des postes de travail, sensibilisation de tous les salarié.e.s



SOLIDAIRES INFORMATIQUE s'engage :



Solidaires Informatique s'engage en faveur du **logiciel libre** qui répond aux valeurs d'entraide, d'accessibilité, de mutualisation, de transparence de notre syndicat. Le logiciel libre est un outil pour lutter contre le libéralisme, l'exploitation des données personnels et les grands monopoles.



Contre les inégalités salariales, contre toutes discriminations, contre les violences faites aux femmes, l'Union Syndicale Solidaires s'engage chaque jour. Solidaires lutte auprès des collectifs pour un monde non patriarcal, pour le respect de toutes les femmes. Contre les violences et les discriminations nous devons aussi agir syndicalement.



Solidaires s'engage pour le **climat, pour la transition écologique**. Solidaires analyse, propose et participe activement aux collectifs pour lutter contre le réchauffement climatique auprès de nombreuses ONG comme ATTAC, Les Amis de la Terre, Greenpeace, Terre Solidaires. Solidaires soutient toujours et manifeste contre les expulsions de Notre Dame des Landes.

Informez-vous !

- **Inscrivez-vous** à notre lettre d'information depuis notre site internet <http://sudgfi.fr> vous serez informé.e de l'actualité de GFI, consulté.e sur nos revendications, sur la signature des accords, ...
- **Rendez-vous sur notre site** pour y retrouver tous nos tracts, notre histoire et nos valeurs, nos actions, les accords d'entreprise commentés, des fiches de droits, des courriers types
- **Adhérez !** Vous pouvez télécharger notre pack adhérent toujours depuis notre site internet. Prenez contact avec un délégué syndical pour prendre le temps d'en discuter.
- **Ecrivez-nous** à contact@sudgfi.fr



Monsieur Vincent ROUAIX
Président Directeur Général du Groupe GFI

Objet : Prime exceptionnelle 2018

Saint-Ouen, le 17 décembre 2018.

Monsieur,

La révolte qui traverse notre pays trouve l'un de ses fondements dans le partage très inégal et injuste, de la valeur ajoutée créée par le travail.

Lundi 10 décembre 2018, le Président de la République a demandé à toutes les entreprises qui le pouvaient, de verser une prime exceptionnelle à leurs salariés.
Certaines d'entre elles se sont déjà engagées à le faire.

Cette demande rejoint celle que les Organisations syndicales du Groupe Gfi vous expriment régulièrement année après année, à savoir : la mise en place d'un dispositif pérenne de partage de la valeur ajoutée créée par les 10.000 salariés du Groupe Gfi en France.

Les salariés, hommes et femmes, souhaitent une meilleure répartition des richesses de l'entreprise alors que les enveloppes d'augmentation sont inférieures à l'inflation, que la participation est quasi inexistante et qu'aucun accord d'intéressement n'existe au sein du groupe.

Il faut souligner à ce propos, qu'en réunion du CCE du 5 décembre 2018, vous vous êtes enfin engagé à examiner cette possibilité au titre des résultats 2019, donc pour un éventuel versement en 2020.

C'est un élément positif.

Néanmoins, aujourd'hui, il y a urgence : c'est pourquoi, au nom de tous les salariés, nous vous enjoignons d'engager dès maintenant, le Groupe Gfi dans cette démarche en octroyant à tous les salariés du Groupe en France, une prime exceptionnelle de 1000€.

Nos représentants se tiennent à votre disposition pour examiner avec vous les modalités concrètes d'application de cette mesure.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président Directeur Général du Groupe Gfi, l'expression de nos respectueuses salutations syndicales.

Pour la CFDT,
Catherine
LINTIGNAT
DSC UES GFI

Pour la CFE-CGC
Alina
TORTOCHAUT
DSC UES GFI

Pour la CFTC
Michel
le GOUVELLO
DSC UES GFI

Pour la CGT
Modeste
DOVI
RSS UES GFI

Pour Sud GFI
Marc
AUBERTIN
DSC UES GFI



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE GFI



Les Organisations syndicales du Groupe Gfi Informatique

2 Rue Mozart
92613 Clichy Cédex

Contacts :

catherine.lintignat@gfi.fr

alina.tortochaut@gfi.fr

michel.le-gouvello-de-la-porte@gfi.fr

modeste.mensah@gfi.fr

marc.aubertin@gfi.fr

Courrier RAR n° 1A1581304344 1

Monsieur Le Président de la République
Palais de l'Elysée
55 Rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Objet : Prime exceptionnelle 2018

Saint-Ouen, le 27 décembre 2018.

Monsieur le Président,

Nous nous permettons de vous relayer directement la demande (cf pièce jointe) que tous les syndicats du Groupe Gfi Informatique (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et SUD) ont exprimée ensemble le 17 décembre 2018, au PDG du Groupe Gfi Informatique, suite à votre décision visant à encourager les chefs d'entreprise à octroyer une prime exceptionnelle à leurs salariés avant la fin du mois de mars 2019.

A ce jour, le PDG du Groupe Gfi Informatique n'a pas daigné accuser réception de notre demande et aucun de ses représentants ne nous a contactés.

Cet état de fait nous paraît en profonde contradiction avec vos directives nationales et c'est pourquoi nous avons décidé de vous en informer directement.

Nous tenons à vous rappeler que le Groupe Gfi Informatique est passé sous pavillon Qatari en 2016 via une OPA lancé par Mannai Corporation, dans le contexte de laquelle vous-même, en qualité de Ministre des Finances, lui aviez accordé votre autorisation pour investissement étranger en France (IEF).

Sur leur propre demande, dans ce contexte particulier, des membres du Comité Central d'Entreprise avaient même été reçus, par votre Directeur de Cabinet, M Julien De NORMANDIE, le 26 janvier 2016.

Nous nous permettons de souligner que le Qatar bénéficie d'une convention fiscale particulièrement avantageuse avec la France et que le Groupe Gfi Informatique distribue année après année environ 10M€ de dividendes, alors que, parallèlement, les 10.000 salariés du Groupe ont un montant de Participation quasiment nul (environ 30€ en moyenne par an et par salarié !).

Nous nous en remettons à vous pour faire le nécessaire de sorte que vos directives soient réellement suivies d'effet sur le terrain, et que les salariés du Groupe Gfi Informatique soient récompensés des efforts qu'ils accomplissent chaque jour, rendant ainsi le Groupe Gfi Informatique particulièrement compétitif et attractif.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien actif dans le présent dossier, et vous prions de recevoir, Monsieur le Président de la République Française, l'expression de nos respectueuses salutations syndicales.

Les délégués syndicaux du Groupe Gfi Informatique

Pour la **CFDT**

Catherine Lintignat

Pour la **CFE-CGC**

Alina Tortochaut

Pour la **CFTC**

Michel Le Gouvello

Pour la **CGT**

Modeste Mensah

Pour **SUD**

Marc Aubertin

PJ : courrier adressé le 17 décembre 2018 au PDG du Groupe du Groupe Gfi Informatique